



**HAL**  
open science

# Être une "bonne mère" lesbienne en pleine controverse sur le Mariage pour tou×tes

Camille Frémont

► **To cite this version:**

Camille Frémont. Être une "bonne mère" lesbienne en pleine controverse sur le Mariage pour tou×tes. La fabrique des parents. Devenir et être parent en fonction des contextes géographiques, historiques et culturels, Réseau d'Études Pluridisciplinaires sur les Paternités et les Maternités -REPPaMa; INED, Feb 2020, Aubervilliers, France. hal-03936460

**HAL Id: hal-03936460**

**<https://hal.science/hal-03936460v1>**

Submitted on 16 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REPPAMA 6 et 7 février 2020

# La fabrique des parents

Devenir et être parent en fonction des contextes géographiques, historiques  
et culturels

*Être une « bonne mère » lesbienne en pleine controverse sur le  
mariage pour tou·tes*

## Camille Frémont

Docteure en sociologie, chercheuse associée au laboratoire CERREV (Centre d'étude et de recherche sur les risques et les vulnérabilités), Université de Caen Normandie.

[camille\\_fremont@yahoo.fr](mailto:camille_fremont@yahoo.fr)

## RÉSUMÉ :

### Introduction

Cette communication vise à examiner la notion de normativité lesboparentale. Elle est basée sur les résultats de l'enquête menée pour ma thèse de sociologie, soutenue en 2018. Cette recherche qualitative s'attache à répondre à la question suivante : en France, dans une société hétéronormative à domination masculine, quelles représentations les mères lesbiennes ont-elles des normes du genre et de la socialisation de genre de leurs enfants ? Dans le cadre de cette enquête, 36 entretiens semi-directifs longs ont été réalisés entre 2011 et 2014 avec des femmes lesbiennes ayant des enfants de moins de 12 ans conçus en contexte homoparental. J'ajoute que les femmes rencontrées font pour la plupart partie de milieux sociaux moyens ou supérieurs, sont en général éloignées des milieux militants et sont minoritaires à revendiquer ouvertement, lors des entretiens, une politisation des questions de genre et de sexualité. (ce qui ne veut pas dire que leurs discours et pratiques sont apolitiques).

Au moment de l'enquête, les questions de genre et de sexualité deviennent l'objet de controverses publiques à travers l'épisode du manuel de SVT (2011), le débat public sur le mariage pour tou·tes (2012-2013) et les lois dites de bioéthique (2011-aujourd'hui). Le mouvement d'opposition à l'institutionnalisation de l'homoparentalité (la Manif pour tous) a stratégiquement dénoncé une théorisation académique du genre pour réaffirmer son attachement à l'ordre hétérosexuel inégalitaire du genre et des sexualités<sup>1</sup>. Il a construit un lien abstrait entre homosexualité et dérégulation sociale.

L'enquête révèle des tendances nouvelles dans les familles lesboparentales<sup>2</sup>, prises entre une légitimité accrue due à l'institutionnalisation progressive de l'homoparentalité et le catastrophisme des discours des opposant·es alimentant une panique morale autour du devenir de la famille et pointant un risque « d'indifférenciation des sexes »<sup>3</sup>.

En lien étroit avec ce contexte social hostile<sup>4</sup>, les arbitrages en termes de parentalité se font dans l'objectif prioritaire de protection des enfants et sont

---

<sup>1</sup> Sara Garbagnoli et Massimo Prearo, *La croisade anti-genre : du Vatican aux manifs pour tous*, Paris, Textuel, 2017. Natacha Chetcuti, « Quand les questions de genre et d'homosexualités deviennent un enjeu républicain », *Les Temps Modernes*, 2014, vol. 2, n° 678, p. 241- 253 ; Céline Béraud, « Les catholiques contre le genre. L'épisode des manuels de SVT » dans Florence Rochefort et Maria Eleonora Sanna (eds.), *Normes religieuses et genre*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 109- 122 ; Michael Stambolis-Ruhstorfer et Josselin Tricou, « Resisting "Gender Theory" in France: A Fulcrum for Religious Action in a Secular Society » dans Roman Kuhar et David Paternotte (eds.), *Anti-Gender Campaigns in Europe : mobilizing against equality*, London, Royaume-Uni, New York, États-Unis, Rowman & Littlefield International, 2017, p. 79- 95 ; Camille Robcis, *La loi de la parenté : la famille, les experts et la république*, traduit par Ninon Vinsonneau, Paris, Fahrenheit, 2016 ; Bruno Perreau et Joan Wallach Scott (eds.), *Les défis de la République: genre, territoires, citoyenneté*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, 217 p.

<sup>2</sup> Virginie Descoutures, « Les "mères non statutaires" dans les couples lesbiens qui élèvent des enfants », *Dialogue*, 2006, vol. 173, n° 3, p. 71- 80 ; Virginie Descoutures, « Les mères lesbiennes et la figure du garant » dans Virginie Descoutures et al. (eds.), *Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales*, Paris, Autrement, 2008, p. 165- 176 ; Virginie Descoutures, *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF, 2010.

<sup>3</sup> N. Chetcuti, « Quand les questions de genre et d'homosexualités deviennent un enjeu républicain », art cit.

<sup>4</sup> SOS-Homophobie, *Rapport sur l'homophobie 2014*, Paris, SOS-Homophobie, 2014 ; SOS-Homophobie, *Enquête sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie*, Paris, SOS-Homophobie, 2015.

marqués par le registre rhétorique de la normalisation, qui vise à mettre en avant les points communs des familles homoparentales avec les normes hétérosexuelles.

En effet, en plus de devoir tenir le rôle social de « bonnes mères »<sup>5</sup>, caractérisé selon Sandrine Garcia par une disponibilité et un investissement psychique et temporel de la parentalité, source de culpabilité et de surtravail, elles doivent en outre parer le stigmate de l'homosexualité qui les vulnérabilise socialement, ainsi que leurs enfants à travers elles. Du fait de l'homophobie du monde social, leurs familles sont l'objet à la fois d'une stigmatisation qui peut affecter les enfants et d'une suspicion accrue qui tend à disqualifier les mères lesbiennes. Cette pression les pousse à modérer leurs éventuelles ambitions critiques de l'ordre du genre<sup>6</sup>. On note en marge des pratiques plus subversives de résistance aux normes du genre.

Cette tension s'illustre particulièrement dans le choix du mariage, d'une famille nucléaire et d'une socialisation de genre des enfants donnant des gages de conformité avec les attentes hétéronormatives. Je prendrai en exemple : les choix de configurations familiales et la socialisation de et au genre et des enfants.

## 1. La famille nucléaire : nouvelle norme lesboparentale ?

Toutes les configurations lesboparentales vont nécessairement à l'encontre de la norme hétérosexuelle, mais chaque configuration se rapproche d'un de ses éléments normatifs. Les données de l'enquête semblent désigner la forme du couple de mères ayant recours à un donneur anonyme comme la plus

---

<sup>5</sup> Sandrine Garcia, *Mères sous influence : de la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, La Découverte, 2011 ; Séverine Gojard, *Le métier de mère*, Paris, La Dispute, 2010.

<sup>6</sup> Natacha Chetcuti et Claire Michard, *Lesbianisme et féminisme : histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; Natacha Chetcuti, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot, 2010.

couramment choisie<sup>7</sup>, mais aussi comme une norme lesboparentale facilement « normalisable » pour l'entourage.

Dans un contexte de légitimité accrue de la maternité lesbienne et d'une plus grande expertise des mères lesbiennes sur la lesboparentalité (la plupart ont connaissance des études et du vocabulaire sociologiques), la transgression que représente l'anonymat du don de sperme (une famille sans homme) est estompée par la force de la norme de la famille nucléaire. Cette "nouvelle" norme lesboparentale reconfigure les arguments qui président le choix des autres configurations familiale (avec donneur connu non impliqué ou en coparentalité) qui, en regard, semblent plus risquées, moins faciles à présenter à l'entourage et à expliquer aux enfants, plus transgressives. La question de la nécessité d'un "modèle masculin" dans l'éducation des enfants est, quant à elle, devenue secondaire dans les discours des femmes rencontrées sur mon terrain.

Si une partie des enquêtées met en avant la norme de la famille nucléaire comme moteur du choix, d'autres la mobilisent comme une stratégie de présentation de la famille. Quelques-unes, enfin, justifient leurs arbitrages selon une volonté subversive.

### **Rechercher la norme : la famille « classique »**

Esther T. (45 ans), mère de naissance d'Aurore (10 ans, F), Alice et Baya (jumelles, 7 ans, F/F)

Je crois que j'avais envie d'avoir mon enfant, de pas le partager, si ce n'est avec ma compagne avec qui je vis, mais au quotidien quoi. J'avais envie de, bizarrement, de fonder une famille hyper classique en fait. On a envie ensemble, on élève des enfants, enfin le truc basique quoi.

Elle qui se dépeint comme quelqu'un qui aime se sentir « décalée par rapport au consensus » (*sic*), elle décrit ce choix comme « basique » et « hyper classique ». Elle enfonce le clou : elle trouve même « bizarre » d'avoir fondé une famille si normale.

---

<sup>7</sup> Martine Gross, Jérôme Courduriès et Ainhoa de Federico, « Morphologie des familles homoparentales en France en 2012 » dans Jérôme Courduriès et Agnès Fine (eds.), *Homosexualité et parenté*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 205-212.

## La famille qu'on peut facilement normaliser : Exposer la norme

Donner des garanties de « normalité » semble une dimension importante des arguments avancés pour justifier la forme familiale. Aux yeux de nombreuses enquêtées qui ont choisi d'être deux mères élevant leurs enfants, il ressort que leur famille n'est pas tant « normale » que facilement « normalisable ». C'est ainsi que le présente Mathilde N. dans l'extrait suivant

Mathilde N. (29 ans), mère adoptive Ava (3 ans, F) et James (1 an, G)

En fait on voulait construire notre famille et on voulait que notre schéma familial soit assez classique, finalement. Deux parents, les enfants. [...] On est quand même des personnes assez carrées, donc je pense qu'il nous fallait quelque chose de net, avec pas trop de possibilités de s'embrouiller. Comme ça au moins c'est clair pour tout le monde : c'est clair pour nous, c'est clair pour les gens qu'on a autour de nous, c'est clair pour les enfants aussi.

On voit bien ici la mise à distance de la transgression et la mise en avant de la norme familiale hétérosexuelle : une famille nucléaire. Pour Mathilde N., elles voulaient un schéma familial « clair » et « net », qui *expose* la norme. Ce qui semble ici le plus redouté, c'est « de s'embrouiller ». Ici il ne s'agit pas de *subvertir* les normes, c'est au contraire une stratégie d'accentuation des traits partagés avec la norme dominante, une stratégie de normalisation de la famille (« comme ça, au moins, c'est clair pour tout le monde »).

## Autonomie lesbienne sans homme

Pourtant, ce modèle reste transgressif car c'est celui qui évacue le plus le géniteur et, avec lui, la participation d'un homme à la conception et l'éducation des enfants. Dans un cadre social hétéronormatif qui valorise la « différence des sexes », assumer de se passer des hommes (ou se présenter comme assumant ce rejet) semble une entreprise téméraire, une limite que très peu d'enquêtées s'aventurent à passer. L'argument d'une autonomie vis-à-vis des hommes est décelable de manière diffuse dans quelques rares entretiens et seulement deux participant·es le mentionnent explicitement. Dans les deux cas, elles invoquent plusieurs raisons guidant le choix de l'IAD anonyme, dont celle d'une mésentente avec les hommes en général, qui les dissuaderait de s'organiser avec eux, quelle que soit leur place, pour construire une famille.

Manue L. vient d'un milieu plutôt modeste. Au cours de l'entretien, elle signale plusieurs fois qu'elle a des relations conflictuelles avec les hommes, qu'elle « se dispute » toujours avec eux.

Manue L. (48 ans), mère non statutaire d'Aurore (10 ans, F), Alice et Baya (jumelles, 7 ans, F/F)

Ben parce que, Esther avait fait ça [une IAD avec donneur anonyme] avec Aurore, qu'elle trouvait que c'était mieux. Oui, parce que c'est vrai que on s'est dit : « La situation est déjà compliquée, si on rajoute un père, ça va être compliqué ». Et puis je redis que ma problématique aussi avec les hommes, mais Esther aussi, ça, elle dit qu'elle peut pas vivre avec des hommes. Et moi c'est pareil.

Bien que mêlé à d'autres arguments, le rejet des hommes n'en est pas moins énoncé clairement. Sa compagne, à qui elle prête la même réticence, n'a pas mobilisé cet argument lors de l'entretien, ce qui, à mon sens, est un signe de la grande transgression que représente cet argument dans le cadre hétéronormatif de la famille. À titre d'hypothèse, j'avance l'explication selon laquelle le contexte français – le contrat social républicain familialiste et le débat public qui accompagne l'institutionnalisation des familles homoparentales – limite l'expression publique de la transgression par les mères lesbiennes.

## 2. Normes éducatives : la socialisation de et au genre des enfants

Dans mon enquête, j'appréhende la socialisation de et au genre des enfants à travers la question de l'environnement matériel qui leur est proposé (vêtements, jouets, loisirs, chambre). Cette socialisation semble prise entre convictions égalitaires et pragmatisme : les mères sont attentives à permettre l'identification du sexe (assigné à la naissance) et de l'identité de genre des enfants par le port de vêtements sexués, surtout pour les garçons et elles s'assurent que leurs enfants (re)connaissent les normes du genre qui régissent la société. Une mère témoigne : « On met des robes (à notre fille) pour bien montrer que c'est pas parce qu'elle a des mamans lesbiennes qu'elle a pas de robe ». Même quand elles s'affirment féministes (ce qui est rare sur mon

terrain), les écarts avec la norme jugés trop grands sont évalués en termes de risques (« on ne va pas tenter le diable », confie une mère).

Hélène X., 41 ans, qui se présente comme « très féministe », cherche à contester les normes du genre et se demande jusqu'où elle peut aller.

Hélène X. (41 ans), mère non statutaire de Marius (18 mois, G)

Par exemple il avait une salopette que j'adorais et j'ai mis hyper longtemps à voir sur l'étiquette que c'était une salopette dans une collection pour fille en fait. Et j'étais hyper contente ! Et on a continué à lui mettre, mais quand même, le fait de le savoir, je me suis posé la question, est-ce que si j'avais vu tout de suite l'étiquette, est-ce que j'aurais pris la salopette ou pas ? J'en suis pas sûre en fait.

Elle se réjouit d'avoir été subversive malgré elle ; elle ne souhaite pas cantonner son fils aux vêtements masculins. Pourtant, elle se demande si elle aurait osé faire le même choix délibérément : la subversion non délibérée semble moins « à charge » contre elle dans son rôle de « bonne mère » qui évalue ce qui est bon pour son enfant.

Ce sont les mères qui affichent les discours politiques les plus marqués qui instaurent aussi un filtrage plus fort des objets sexistes.

Perrine G. (41 ans), mère de naissance de Gabrielle (1 an, F)

Les Barbies, les choses comme ça, évidemment, les jouets ultra-genrés, ça je voudrais pas qu'elle les ait,. On avait dit ça pour les fringues, aussi, on avait donné cette consigne, on avait dit : pas de vêtements genrés.

Quand elles revendiquent une critique des normes du genre, les mères estiment qu'il y a des limites à respecter pour ne pas exposer les enfants et la famille.

Pauline E. est dans une démarche politique de contestation des normes du genre : elle<sup>8</sup> se définit comme trans non binaire (ni homme ni femme) et se dit très féministe (« On peut pas être trop féministe » plaisante-t-elle dans l'entretien). Elle a une fille d'un an avec sa compagne Lorraine H., tou·tes deux

---

<sup>8</sup> J'utilise ce pronom féminin à sa demande.



font très attention à varier les vêtements, les jouets et les livres pour leur fille, à éviter les vêtements trop sexués. Dans l'extrait ci-dessous, je lui demande si elle pense qu'elle agirait de la même manière avec un garçon.

Pauline E. (29 ans), mère non statutaire de Sacha (1 an, F)

C'est plus dans les vêtements, les trucs comme ça, évidemment, c'est tellement mal vu que si on l'habille en rose ben on passerait pour des grosses tarées quoi ! Ça, on serait obligées d'être plus vigilantes sur ce genre de choses

Il transparaît bien dans l'extrait que le problème à ses yeux ne réside pas tant dans le fait de contrarier, par l'environnement matériel « mixte », une identification sexuée (elle souhaite ouvrir les possibilités pour ses enfants) mais bien dans la réception sociale de cette subversion. Les rappels à l'ordre hétérosexuel existent pour tout le monde, les hétérosexuel·les comme les homosexuel·les, et encore plus quand il s'agit de sexuer les garçons, mais les lesbiennes risquent une disqualification plus forte : « On passerait pour des grosses tarées, on est obligées d'être plus vigilantes sur ce genre de choses. » Le message est on ne peut plus clair : pour des mères lesbiennes, il serait irresponsable, dans le contexte français, de subvertir la socialisation de genre de leurs enfants, et surtout celle des garçons.

Les normes de parentalité sont en général utilisées pour résoudre et justifier un conflit de valeurs. Pour justifier certaines pratiques conformistes, elles s'en remettent aux goûts de l'enfant et à un idéal d'éducation démocratique<sup>9</sup>, selon lequel, les parents guident sans interdire. La socialisation entre pairs à l'école entre souvent en concurrence avec celle du foyer et les stéréotypes de genre s'introduisent dans la maison par le biais des enfants. Dans plusieurs entretiens, les demandes par les enfants de jouets (aspirateur pour une fille) ou vêtements stéréotypés (rose à paillettes), désapprouvés explicitement par les mères, sont comblées avec l'argument de respecter le vœu de l'enfant.

Samia D. (44 ans), mère de naissance de Carmen (12 ans, F), mère non statutaire de Manon et

---

<sup>9</sup> François de Singly, « L'éducation démocratique. Postface inédite » dans *Comment aider l'enfant à devenir lui-même ?*, Paris, Fayard, 2010, p. 153- 158.

Arthur (jumeaux, 5 ans, F/G)

Manon elle aime bien les trucs avec du rose, les filles, les princesses, Disney et tout ça. On est catastrophées mais on achète quand même. (*Rires*) On respecte en gros leur désir, on essaie de glisser des trucs, bon, ça marche ou ça marche pas. [...] Par exemple, on va dire : « Oh tu pourrais prendre autre chose que le rose » et cetera, mais bon si ça marche, ça marche moyennement en fait. Ben Arthur, (*Rires*) il aime tout ce qui est Les ninjas, Superman, Spiderman, plus tout ce qui est construction. La caricature comme dans les magasins, filles et garçons là, le truc hyper marqué. Donc nous on est atterrées, on rigole en même temps, on se dit : « Merde ! Comment on a fait ? »

Les mères qui disent avoir résisté aux jouets stéréotypés puis cédé devant la demande des enfants sont nombreuses. Leur vocabulaire pour exprimer leurs émotions face à ces demandes qui vont contre leurs convictions est très fort : « ça m'a fendu le cœur », « on est atterrées », mais en même temps, l'excès de conformisme de leurs enfants semble les rassurer car elles les sentent mieux protégés ainsi.

### **« Une fille de lesbienne qui va faire du foot, c'est un peu lourd »**

Dans la continuité de ce raisonnement, Antonia P. exprime son hésitation quand sa fille âgée de 11 ans a voulu faire du foot.

Antonia P. (47 ans), mère de naissance de Joséphine (11 ans, F)

Moi je m'étais dit : "J'interdirai rien". Et même tu vois le foot où j'étais pas pour parce que justement, je me dis : "Putain, une fille de lesbienne qui va faire du foot, c'est un peu lourd !" (*Rires*) Et j'en ai parlé avec ma copine et elle m'a dit : "Mais non, mais laisse-la, si elle aime le foot." Et j'ai dit : "Ok, t'as raison, je suis bête de l'empêcher de faire du foot (*Rires*) parce que je suis lesbienne, c'est complètement idiot." Donc voilà, elle fait du foot. [...] Mais oui oui, je crois que c'est moi qui veux pas être dans la caricature quoi.

On voit bien ici le conflit de valeurs et l'arbitrage complexe qui a mené à leur hiérarchisation, grâce à l'approbation d'une tierce personne. Malgré un principe d'éducation « démocratique » (« j'interdirai rien »), la transgression des normes du genre que sa fille demande (pratiquer un sport habituellement associé aux hommes et au masculin) lui semble excessive (car elle est « une fille de lesbienne »). Contrairement au témoignage de Samia D., qui qualifiait de « caricatures » ses enfants excessivement conformistes, la caricature réside ici

dans l'excès de transgression : la « fille de lesbienne » qui fait du foot risque de conforter, voire de redoubler le stigmate de la mère lesbienne. De sa place de mère, Antonia pense évaluer les risques sociaux de manière plus clairvoyante que son enfant, elle cherche dans un premier temps à interdire la pratique du foot dans un objectif de protection (« c'est un peu lourd »). Finalement, elle accède à la demande de sa fille, et rit aujourd'hui de son premier mouvement : « je suis bête de l'empêcher de faire du foot *parce que* je suis lesbienne. » Elle retourne finalement l'argument : le fait d'être une mère lesbienne a failli coûter une liberté à sa fille, car, par un mécanisme d'hypercorrection, elle a momentanément voulu que sa fille reste dans la norme pour compenser sa propre transgression (qui les vulnérabilise toutes les deux).

## Conclusion

Pour conclure : Le discours de normalisation (s'appuyer sur les normes hétérosexuelles pour rendre lisibles les situations familiales) peut aussi être interprété comme une stratégie de contrôle de ce qu'on donne à voir, de présentation de la famille : avancer la norme du couple ou celle de la famille nucléaire pour justifier une famille sans homme par exemple.

La « normalisation » ne suppose pas tant une adhésion idéologique au système du genre qu'une attention à en « performer » les normes. « La norme », nous dit Judith Butler, « gouverne l'intelligibilité sociale de l'action, mais n'est pas la même chose que l'action qu'elle gouverne.<sup>10</sup> » Elle poursuit : « La norme gouverne l'intelligibilité et permet à certains types de pratiques et d'actions de devenir reconnaissables en tant que telles, imposant une grille de lisibilité au niveau social et définissant les paramètres de ce qui apparaîtra ou non dans le domaine du social.<sup>11</sup> » En ce sens, on peut avancer que les mères lesbiennes interrogées *utilisent* stratégiquement les normes du genre pour permettre l'intelligibilité sociale de leurs actions. Cette intelligibilité est pensée comme

---

<sup>10</sup> Judith Butler, *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam, 2006, p. 59.

<sup>11</sup> *Ibid.*

nécessaire à l'intégration sociale de la famille et de chaque individu qui la compose.

Face à la virulence des discours homophobes au moment des débats publics sur le Pacs et sur le mariage pour tou·tes qui ont prédit un dérèglement social majeur et l'apparition d'individus au comportement anémique (les enfants élevé·es par des parents homosexuels) en cas de reconnaissance des familles homoparentales, les mouvements promouvant une égalité entre les sexualités et la reconnaissance des familles homoparentales ont peiné à faire entendre un discours alternatif<sup>12</sup>.

Dans un tel contexte, le discours de normalisation des mères lesbiennes semble un véritable registre défensif. « On est d'une banalité à pleurer en réalité », me dit une mère en décrivant leur vie quotidienne. Il s'agit de rétablir une juste mesure face à la disproportion des attaques : les familles lesboparentales partagent les mêmes modes de vie que l'ensemble de la société, ne vivent pas de manière marginale et portent des projets politiques réformistes et rarement radicaux. Elles n'adhèrent pas pour autant au système qui les assujettit. J'avance alors que la normalisation peut être interprétée comme une pratique de résistance ordinaire à la domination.

---

<sup>12</sup> M. Stambolis-Ruhstorfer, « Producing expert capital », art cit.

## BIBLIOGRAPHIE :

BARD Christine, « La peur rancie de l'indifférenciation sexuelle », 7 févr. 2014 p.

BERAUD Céline, « Les catholiques contre le genre. L'épisode des manuels de SVT » dans Florence Rochefort et Maria Eleonora Sanna (eds.), *Normes religieuses et genre*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 109-122.

BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, traduit par Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2006.

BUTLER Judith, *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam, 2006.

CHETCUTI Natacha, « Quand les questions de genre et d'homosexualités deviennent un enjeu républicain », *Les Temps Modernes*, 2014, vol. 2, n° 678, p. 241-253.

CHETCUTI Natacha, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot, 2010.

CHETCUTI Natacha et MICHARD Claire, *Lesbianisme et féminisme : histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003.

DESCOUTURES Virginie, *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF, 2010.

DESCOUTURES Virginie, « Les mères lesbiennes et la figure du garant » dans Virginie Descoutures, Marie Digoix, Éric Fassin et Wilfried Rault (eds.), *Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales*, Paris, Autrement, 2008, p. 165-176.

DESCOUTURES Virginie, « Les "mères non statutaires" dans les couples lesbiens qui élèvent des enfants », *Dialogue*, 2006, vol. 173, n° 3, p. 71-80.

GARBAGNOLI Sara et PREARO Massimo, *La croisade anti-genre : du Vatican aux manifs pour tous*, Paris, Textuel, 2017.

GARCIA Sandrine, *Mères sous influence : de la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, La Découverte, 2011.

GOJARD Séverine, *Le métier de mère*, Paris, La Dispute, 2010.

GROSS Martine, COURDURIÉS Jérôme et FEDERICO Ainhoa de, « Morphologie des familles homoparentales en France en 2012 » dans Jérôme Courduriés et Agnès Fine (eds.), *Homosexualité et parenté*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 205-212.

MARTIN Claude, « *Être un bon parent* » : une injonction contemporaine, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2014.

PERREAU Bruno et SCOTT Joan Wallach (eds.), *Les défis de la République: genre, territoires, citoyenneté*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Domaine genre »), 2017, 217 p.

ROBCIS Camille, *La loi de la parenté : la famille, les experts et la république*, traduit par Ninon Vinsonneau, Paris, Fahrenheit, 2016.

SCOTT James C., *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Amsterdam, 2008.

SINGLY François de, « L'éducation démocratique. Postface inédite » dans *Comment aider l'enfant à devenir lui-même ?*, Paris, Fayard, 2010, p. 153-158.

SOS-HOMOPHOBIE, *Enquête sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie*, Paris, SOS-Homophobie, 2015.

SOS-HOMOPHOBIE, *Rapport sur l'homophobie 2014*, Paris, SOS-Homophobie, 2014.

STAMBOLIS-RUHSTORFER Michael, « Producing expert capital: how opposing same-sex marriage experts dominate fields in the United States and France », *Social Movement Studies*, 2018, p. 1-25.

STAMBOLIS-RUHSTORFER Michael et TRICOU Josselin, « Resisting "Gender Theory" in France: A Fulcrum for Religious Action in a Secular Society » dans Roman Kuhar et David Paternotte (eds.), *Anti-Gender Campaigns in Europe: mobilizing against equality*, London, Royaume-Uni, New York, États-Unis, Rowman & Littlefield International, 2017, p. 79-95.